

Fiche argumentaire d'actualité – 15 septembre 2022

Retraites, prix de l'électricité, superprofits

12/05 – Actu : Le président du MEDEF, Geoffroy Roux de Bézieux, invité de BFM alerte sur l'urgence à plafonner les prix de l'électricité, de mettre en œuvre la réforme des retraites, tout évoquant les perspectives de croissance en 2023.

Réforme des retraites

- Le rapport du Conseil d'Orientation des retraites évoque le déficit du système de retraite. S'il n'y a pas de sujet sur le court terme, il y a un problème à résoudre sur le long terme.
- Il y a urgence à réformer le système des retraites. C'est un régime structurellement en déficit. Le risque étant d'avoir un déficit de 30 milliards à l'horizon 2030.
- Pour la première fois ce rapport fait état d'un déficit « caché » des retraites. En effet, le régime des retraites des fonctionnaires est structurellement déficitaire, s'élevant à 30 milliards EUR.
 - Si l'Etat cotisait comme un employeur privé et payait le même taux que nos entreprises, on aurait 30 milliards supplémentaires dans le déficit.

Quand faut-il faire la réforme ? Il s'agit d'une décision politique, il revient au Président de la République et au Gouvernement de décider.

- Quelle réforme faut-il faire ? Il faut trouver un équilibre entre les différents paramètres, jouer en partie sur l'âge légal et en partie sur les trimestres. D'autre part, nous devons réfléchir à inclure l'emploi des seniors dans cette réforme.

Plafonnement des prix de l'électricité

- Nous lançons l'alerte concernant la situation des entreprises confrontées aux prix de l'électricité qui s'est multiplié par 10 ou 15.
- Beaucoup d'entreprises doivent ralentir, voire arrêter leur production. Nombreuses sont celles ayant des contrats à terme qui prennent fin. Dans ces cas de figure, les prix sont multipliés par 10 ou 15 et leurs factures explosent. Beaucoup se trouvent dans l'incapacité de répercuter ces hausses dans les prix.
- Il y a urgence à plafonner les prix de l'électricité si nous voulons éviter les arrêts de production. C'est ce qu'ont fait les espagnols et les portugais, au niveau européen. Ils ont eu l'autorisation de plafonner les prix de l'électricité.

- Un accord doit être trouvé au niveau européen au plus vite.
- Soulignons qu'avec la hausse du prix du mégawattheure multiplié par 10 ou 15, tous les sites industriels mais aussi la distribution sont touchés par le ralentissement de leur activité.

Superprofits

- On observe que le débat s'est déplacé vers un système européen, suite la proposition de la Présidente de la Commission Ursula von der Leyen.
- Le marché de l'électricité est très volatil, par conséquent si l'on a recours à une fiscalité très forte quand il y a des profits et qu'on ne change pas cette fiscalité quand il y a des pertes, ce système ne peut pas fonctionner.
- Nous ne cessons de le répéter, nous avons besoin d'une fiscalité stable.

Croissance

- Si l'objectif de croissance pour 2022 est de 2,7 %, ce qui compte c'est la croissance en 2023 qui devrait atteindre 1 %.
- Comparé à ses voisins européens, de ce point de vue la France s'en sort mieux grâce aux réformes faites ces dernières années et à la politique de l'offre qu'il faut absolument continuer.
- Même si l'on observe un ralentissement, les carnets de commande sont remplis !
- Au-delà de la question de l'énergie, il faut regarder la situation dans sa globalité. Nous ne sommes pas sur une île. Si des pays autour de nous comme l'Allemagne, l'Italie et plus loin la Chine ralentissent sur le plan économique, nous en subiront les conséquences.

Prix de l'énergie, super profits, réformes

07/09 – Actu : Le président du MEDEF, Geoffroy Roux de Bézieux, était l'invité de France 2, pour évoquer l'impact de la crise énergétique sur les entreprises et les mesures pour contrer ses effets. Il est revenu sur la question des 'super profits', démontrant que l'Etat est un bénéficiaire direct des recettes fiscales exceptionnelles. Enfin, il a insisté sur l'urgence à faire la réforme de l'assurance chômage, puis à engager dès l'automne les concertations sur la réforme des retraites.

Coût de l'énergie pour les entreprises

- Face à la hausse des prix de l'énergie, l'annonce faite par Bruno Le Maire visant à simplifier les règles d'indemnisation pour les entreprises touchées par les prix de l'énergie

va dans le bon sens. C'est un dispositif qui ne fonctionnait pas, seule une centaine d'entreprises ont pu en bénéficier.

- Pour l'heure, les entreprises les mieux protégées sont celles qui ont des "contrats à terme" avec des prix garantis. Cela permet d'assurer la continuité industrielle grâce à une stabilité des prix fixes. Néanmoins, les quantités d'énergie dont certains disposent ne couvrent pas l'intégralité de leurs besoins.
 - Si l'on prend l'exemple d'une grande usine d'aluminium dans le nord de la France, sa production a baissé jusqu'au niveau de consommation de ce contrat à terme.
- Autre élément impactant, le prix de l'électricité est artificiel étant aligné sur celui du gaz. On ne peut payer le prix de l'électricité au prix du mégawattheure issu du gaz. La Commission doit revoir sa copie concernant les règles du marché européen de l'électricité. C'est une demande forte des acteurs économiques.

Sobriété énergétique

- Pour les entreprises, réduire leur consommation de 10 % est un objectif atteignable. Les industries chimiques ont déjà baissé leur consommation de 8 % depuis le début de l'année. Le Japon a prouvé que cela était possible. Au lendemain de l'accident nucléaire de Fukushima, le Japon a baissé de 20 % sa consommation énergétique. Cela démontre que collectivement l'objectif de 10 % est réalisable.
- Le recours au télétravail a été évoqué comme une piste permettant de faire des économies d'énergie. Cette hypothèse semble peu crédible au regard des bilans énergétiques peu probant en la matière.
- La solution pour faire des économies d'énergie réside dans une consommation plus sobre. Quant à la mise en œuvre dans les bureaux, il s'agira de baisser la température en la limitant à 19 degrés.

Super profits

- La baisse des charges et des impôts des entreprises amorcée depuis six, sept ans a permis de créer des emplois. 1 400 000 emplois ont été créés. De ce fait, le chômage a reculé et les rentrées fiscales de l'Etat ont augmenté.
- Lorsqu'on baisse les impôts des entreprises (jusqu'à un certain niveau), l'Etat y gagne en l'espace de deux, trois ans.
- Autrement dit, ce n'est pas toujours en augmentant les impôts qu'on fait rentrer de l'impôt.
- Dans le contexte que nous traversons, ces profits exceptionnels ont généré des rentrées fiscales exceptionnelles. Par conséquent, l'Etat est déjà gagnant ! Si l'on s'en réfère à des entreprises telles que CMA CGM ou Total, elles ont fait des contributions volontaires. Par exemple Total a fait des ristournes à la pompe. Cette décision revient à chaque PDG ou Conseil d'Administration.

Salaires



- La masse salariale globale en France a augmenté de 11 % depuis le début de l'année. Notons que le salaire moyen par personne a augmenté de 6 %.
- L'augmentation des salaires dépend des conditions de chaque entreprise. Il faut distinguer celles qui ont pu passer les prix en aval et ainsi faire des marges. Dans ce cas de figure, ces entreprises ont pu augmenter les salaires de leurs employés. A contrario, certains secteurs ont vu leur coût augmenter et n'ont pas été en capacité d'augmenter leur prix.

Réformes

- Il y a urgence à mener la réforme de l'assurance chômage à terme. Cela permettrait de résoudre en partie les difficultés de recrutement, le problème numéro un des chefs d'entreprise.
- Puis, dès l'automne, il sera impératif de démarrer les concertations sur la réforme des retraites car notre pays a besoin de protections sociales fortes. Financer l'investissement dans l'éducation, la défense, la santé ne sera possible qu'en augmentant la quantité de travail.

Spécial REF 2022

1/09 – Actu : *Le MEDEF a fait sa rentrée à l'occasion de la Réunion des Entreprises de France 2022, évènement majeur de l'année, présentant la feuille de route des entreprises dans un contexte de tensions géopolitique et économique.*

Calendrier des réformes

- L'assurance chômage est une priorité. Dans un marché du travail où personne n'arrive à recruter et alors que le taux de chômage est à 7 %, on a un problème à résoudre.
- La valeur du travail doit retrouver sa place. Par conséquent, avec plus d'emplois disponibles, on doit être indemnisé moins longtemps. C'est l'objectif de la réforme de l'assurance chômage.
- Tous les restaurateurs et hôteliers n'arrivent pas à recruter donc c'est problématique. Il y a également des problèmes de salaire, de mobilité et de logement. Il est impératif de réformer l'assurance chômage le plus vite possible.
- En l'absence d'accord avec les syndicats, l'Etat doit reprendre la main.
- La seconde réforme prioritaire à laquelle on devra s'attaquer c'est celle des retraites.

Perspectives économiques

- Face à une inflation ascendante, une contraction de l'activité et une hausse des taux, le maître mot pour désigner la situation à venir c'est l'incertitude. En dépit de ces indices actuels, les chefs d'entreprises se montrent optimistes dans un contexte marqué par une activité dynamique, en particulier dans les secteurs aérien et touristique.

- Il faut garder le cap en maintenant la politique de l'offre, créatrice d'emplois et permettant aux entreprises d'investir. L'intérêt de maintenir cette politique clé pour l'économie, engageant une baisse des impôts, a été entendu par le gouvernement.

Sobriété énergétique

- L'incertitude majeure porte sur l'énergie, qu'il s'agisse du point de vue tarifaire ou de l'approvisionnement en gaz pour l'hiver prochain, dans un cadre géopolitique perturbé. Nous sommes passés d'un mégawattheure de 85 EUR à 1000 EUR, soit 10 plus cher !
- Nous n'avons pas attendu le discours de la Première Ministre pour diminuer notre consommation d'énergie.
- La feuille de route du gouvernement visant un plan d'économie d'énergie de 10 % est un vrai sujet sur lequel nous nous mobiliserons. Ces économies d'énergie ne doivent pas se faire au détriment de la production industrielle, ce serait gravissime pour l'économie.
- Il y a trois leviers d'actions envisageables :
 - Les process de production
 - Le chauffage des bureaux ou locaux industriels
 - Le déplacement de nos collaborateurs
- Soyons réalistes, les process de production ne peuvent être changés en 3 mois... Dans le court terme, nous pouvons agir sur le niveau de température dans les bureaux. Conformément au décret de 1974, nous pouvons limiter le chauffage à 19 degrés dans les bureaux, comme ce qui avait été réalisé lors du choc pétrolier de 1973. Quant au déplacement de nos collaborateurs des solutions existent pour aller vers plus une mobilité plus écologique.
- Il faut faire de l'efficacité énergétique un objectif prioritaire. La polémique autour de l'utilisation des jets privés incarne l'exemple type de ce qui fait l'écologie politique. Les jets privés c'est 0,01 % d'émissions carbone. D'autre part, on ne va pas fermer notre espace aérien aux jets privés qui viennent en France pour effectuer des opérations commerciales, ils créent de la valeur !
- Ce qui compte c'est la tonne de carbone évitée.
- On arrivera à terme à réduire notre empreinte carbone en investissant dans des technologies « vertes ».

Sobriété budgétaire

- La sobriété énergétique doit aller de pair avec la sobriété budgétaire. L'Etat doit faire des efforts de sobriété budgétaire et retrouver la maîtrise des finances publiques.

Souveraineté énergétique et industrielle

- Le double défi auquel l'Europe fait face, la dépendance énergétique et le défi climatique nous rappellent à quel point la France doit retrouver une forme de souveraineté industrielle et énergétique.

- La réindustrialisation de la France doit se traduire par un retour des filières stratégiques sur notre sol. La souveraineté n'est pas uniquement une question de relocalisations industrielles, la question des données prend une place centrale, dans un environnement monopolisé par les géants américains (GAFAM).

Les 'superprofits'

- Le ministre de l'économie a confirmé le chiffre des surprofits de l'Etat à hauteur de 27 milliards. Il a également dit ne pas savoir ce qu'était des « super-profits ».
- Les profits des entreprises augmentent les recettes de l'Etat par le biais du taux d'imposition. Les entreprises qui ont été plus profitables en 2021, payent plus d'impôts. Les sur imposer serait contre-productif. Et ce n'est pas parce que les Anglais ont instauré une taxe sur les super profits, qu'il faut le faire ailleurs. Le taux d'IS en Grande-Bretagne est plus de 10 points en dessous du nôtre. Cependant, la baisse d'impôts en France envoie un signal positif aux investisseurs, et optimise l'attractivité de notre pays.
- La compétitivité de la France dépend de notre situation fiscale, avec deux faiblesses vis-à-vis de nos voisins européens : les impôts de production et les charges sociales sur les hauts salaires.
- Le MEDEF appelle toujours à une poursuite de la baisse des impôts de production (35 milliards de différentiel avec l'Allemagne). Contrairement à une idée reçue, les baisser ne contribuera pas à augmenter les dividendes. En revanche, cela servira à financer les 40 milliards EUR annuels d'investissements nécessaire pour décarboner l'économie et atteindre les objectifs climatiques de neutralité carbone en 2050.